

Jean-Michel Fourgous, défenseur du numérique à l'école

Élu de la 11^e circonscription des Yvelines par deux fois (pour la dernière fois de 2007 à 2012), Jean-Michel Fourgous est un ardent défenseur du numérique de manière générale. « Pendant le Covid, nous n'aurions pas pu sauver autant de gens sans le numérique », cite le président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un rapport sur le numérique à l'école en 2010

L'intérêt de Jean-Michel Fourgous pour le numérique ne date pas d'hier. Alors qu'il était député, le Premier ministre en 2009, François Fillon, lui commande un rapport ayant pour thème la modernisation de l'école par le numérique. Rendu en 2010, le rapport favorise la mise en place des ENT (espace numérique de travail) et des tableaux numériques interactifs dans les écoles. Près de 15 ans plus tard, le numérique a fait une entrée considérable dans les salles de classe.

« Il y a le plaisir d'apprendre des enfants et celui d'enseignants des professeurs », argumente Jean-Michel Fourgous. Et de citer : « L'augmentation

de l'intérêt de l'enfant, sa mémorisation, sa concentration, la façon dont il échange plus avec les autres enfants, l'enrichissement des sons et des images par le tableau. Comment peut-on encore être contre le numérique? »

Celui qui est aussi maire d'Élancourt a doté sa ville et son agglomération en écrans à l'école. Il a presque inspiré le Département en la matière.

« Je ne connais pas grand monde qui conteste l'usage de deux tableaux (numérique et classique). L'écran donne du plaisir d'apprendre », assure-t-il.

« Que l'on diminue la tablette en dessous d'un certain âge pourquoi pas. Mais on ne peut pas toucher au tableau », poursuit Jean-Michel Fourgous. En ce qui concerne les ENT qui défavoriserait le lien humain : « L'équipe pédagogique et les parents peuvent plus communiquer. Les parents peuvent s'impliquer plus », estime-t-il.

« Nous sommes là pour former les enfants de demain. Dans 15 -20 ans, 80% des emplois seront numériques. Celui qui ne sera pas à l'aise vivra un handicap important. Il faut réfléchir à

ce que sera la société de demain. Même un agriculteur fait appel au numérique. Aucune révolution technologique n'est parfaite », argumente Jean-Michel Fourgous.

« Il faut être dans le réel »

« On peut discuter sur l'âge. On ne va pas donner un écran à un enfant en permanence. Le débat est sur la maternelle. Mais dans un environnement normal, un enfant aura des copains qui ont des écrans. Il faut être dans le réel », note l'élu qui indique que les enfants de maternelle d'Élancourt ne rentrent pas avec la tablette chez eux. Il ajoute : « Il n'y a pas d'effets secondaires particulièrement significatifs pour prendre une position négative ».

« Nous avons fait bouger le modèle scolaire », s'enorgueillit le maire d'Élancourt. La commune a équipé ses différentes classes dès la maternelle de tablettes, tableaux numériques, le soutien scolaire en ligne ou encore de robots. Et de préciser : « Nous faisons tout cela avec les professeurs ».

● Stéphanie PETIT

Pacte smartphone, un contrat entre parents

Initialement lancé en Ille-et-Vilaine (35), en Bretagne, le pacte smartphone a été repris par un groupement de parents des Yvelines. Ce pacte est conclu entre des parents qui s'engagent à ne pas donner de smartphone à leurs enfants avant l'âge de l'entrée au lycée. « Nous sommes le deuxième département à lancer. Les parents s'engagent pour les enfants ne puissent plus dire qu'ils sont les seuls à ne pas avoir de téléphone en 6^e. Cela permet aussi aux parents de ne pas se sentir marginalisés », détaille le collectif.

● SP

■ Contact mail : pactesmart-



Les Yvelines est le 2^e département à lancer le pacte.

illustration/Pixabay

phone78@mail.com

■ Pétition sur Change.org : Pacte de Parents des Yvelines pour un recul du 1^{er} smartphone au-delà de l'entrée au lycée.